



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2021



L'Oeil d'Artiste Saint-Georgeais
Maison du Phare de Vallières
96 rue du Port
17110 SAINT-GEORGES DE
DIDONNE
contact@loeildartiste.fr

L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

INTRODUCTION

Compte tenu des circonstances sanitaires, l'Assemblée Générale 2021 de l'Association l'Oeil d'Artiste s'est tenue conformément aux ordonnances prises en application de la loi d'urgence covid-19 permettant aux responsables associatifs de modifier les modalités de tenue des réunions des instances associatives. Une nouvelle ordonnance n°2020- 1497 du 2 décembre 2020 a reconduit ces mesures jusqu'au 1er avril 2021 et a proposé de nouvelles possibilités.

Confronté à ces circonstances, nous avons organisé notre Assemblée Générale 2021 selon la procédure écrite et dématérialisée.

Les statuts de notre association ne faisant pas mention d'un quorum, l'Assemblée Générale Ordinaire a pu valablement délibérer sans formalité particulière.

Un courrier accompagné de 10 annexes, numérotées de 1 à 10, a été adressé le 9 janvier 2021 par messagerie électronique à l'ensemble des adhérents de l'association avec une date de retour des votes fixée au 31 janvier 2021.

Annexe 1 : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2019

Annexe 2 : Rapport moral 2020

Annexe 3 : Rapport d'activités 2020

Annexe 4 : Rapport financier 2020

Annexe 5 : Projets 2021

Annexe 6 : Renouvellement du Conseil d'Administration

Annexe 7 : Bulletin de vote

Annexe 8 : Formulaire de renouvellement d'adhésion pour 2021

Annexe 9 : Délégation de pouvoir

Annexe 10 : Réunir ses instances statutaires durant la crise sanitaire COVID 19



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Ces annexes ont permis à tous les adhérents de prendre part aux votes des délibérations.

Nous avons reçu 3 pouvoirs.

Nombre de vote exprimés : 20.

- Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2019 a été voté à l'unanimité,
- Le rapport moral 2020 a été voté à l'unanimité,
- Le rapport d'activités 2020 a été voté à l'unanimité,
- Le rapport financier 2020 a été voté à l'unanimité,
- Les projets 2021 ont été votés à l'unanimité,

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Jean-Luc ZATTARA membre du conseil d'administration sortant (tiré au sort) mais non démissionnaire, a été élu à l'unanimité.

Le conseil d'administration est ainsi constitué :

Président : Serge Mottet,

Vice-présidente : Émilie Bouffard,

Secrétaire : Luciana Fornezzo,

Trésorier : Jean-Luc Zattara.



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ANNEXE 1 - COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Participants :

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 7

Aucun quorum n'étant fixé, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ouverture de l'Assemblée Générale :

Le président, Serge MOTTET, ouvre la séance à 15h30 et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

Emilie Bouffard, Vice-Présidente, est désignée secrétaire de séance.

Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2018

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral par la Vice-Présidente :

L'objet de notre Association réside en « l'ouverture à l'art sous toutes ses formes auprès d'un public néophyte ou professionnel et à aider à la création artistique et culturelle ».

Le dynamisme de l'Oeil d'Artiste Saint-Georgeais, marqué par les nombreuses manifestations organisées cette année, est largement reconnu au delà même de notre espace communal. Il contribue ainsi au rayonnement de Saint-Georges de Didonne et donne à voir une très large diversité de tendances artistiques dans un éclectisme riche en tous domaines, techniques, styles, supports, couleurs, matières, sensibilités,...

La croissance régulière des effectifs de notre association témoigne de son ouverture aux autres, de son aptitude à accueillir, de la qualité de ses valeurs et de sa générosité.

Notre présence active dans la commune renforce l'éveil artistique des résidents locaux et de ceux qui y sont chaque année accueillis en très grand nombre

Nos partenariats avec Fêtes et Animations de Saint-Georges de Didonne mais aussi avec l'Association Solidaire « 3A » sont de véritables rencontres heureuses.

L'année qui s'achève a été une nouvelle fois marquée par le soutien des bénévoles. Merci à Muriel, Nicole, Françoise, Renée, Claudie, Jean-Charles, Jean-Pierre, Hamza, Eric, Alexandra, Alban, Julien, Quinquin, Jean-Marc et les autres pour leur aide précieuse.

Pour conclure, je vais vous lire une lettre du 14 janvier 1897 :

L'art était ma vie, ma religion; je lui devais mes joies les plus pures et les plus innocentes, et je puisais en lui mes meilleures forces pour lutter contre le mal. Se pouvait-il qu'il fût contraire à l'amour des autres, au dévouement ?

Je vous le demandai, et vous m'avez répondu que vous ne combattiez pas l'art, mais les artistes d'aujourd'hui; vous ne défendiez pas à ceux qui avaient de la musique dans le coeur, de la laisser chanter; mais vous ne vouliez pas qu'on en fit pour soi-même métier et marchandise.

Il s'agit d'une lettre de Romain Rolland à Léon Tolstoï.



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

14/11/18 : Réunion du Bureau
24/11/18 : Réunion du Bureau
29/11/18 : Réunion du Bureau
06/12/18 : Réunion du Bureau
De janvier à juin 2019 : Ateliers de peinture, animé par Cathy BOURGUEIL le mercredi matin pour les enfants du Pôle jeunesse
06/01/19 : Réunion du Bureau
16/01/19 : Réunion du Bureau
30/01/19 : Galette des Rois
04/03/19 : Réunion du Bureau
26/03/19 : Réunion du Bureau
06/06 au 23/06/19 : Salon du Pastel,
25/06 au 07/07/19 : Salon de peinture et de sculpture,
06/07 au 24/08/19 : Marché des Arts,
12/07/19 : Exposition des œuvres des enfants à la Résidence Autonomie Valérie et le Suroit, au Salon de Peinture et de Sculpture et à la médiathèque,
1/09/19 : Forum des associations au Lac d'Enlias,
4/09/19 : Réunion du Bureau,
8/09/19 : Brocante,
09/19 au 12/19 : Atelier de sculpture sur bois, animé par Julien CHEVREUX le mercredi matin pour les enfants du Pôle jeunesse,
04/10/19 : Réunion du Bureau,
19/10/19 au 3/11/19 : Exposition « Octobre Rose » en collaboration avec la ville,
22/11 au 24/11 et du 29/11 au 1/12 : Stage pastel à la maison du phare.
15/11/19 : Réunion du Bureau,
12/12/19 : Assemblée Générale.





L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

BILAN FINANCIER 2018-2019

14/11/18 : Report budget 2017/2018 : 818,72 €

RECETTES : 6104,72 €

DÉPENSES : 3392,72 €

SOLDE : 2712 €

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

ÉVOLUTION ADHÉSIONS 2018-2019

2018 : 55 adhérents

2019 : 81 adhérents

PROJETS 2020

A partir du 08/01: EYLLIAE organisera des cours pour adultes, tous les samedis matins de 10 h à 12h 30 (06 36 79 33 23).

A partir du 08/01: Natacha NZENDONG, dessinatrice, animera les cours de dessin pour les enfants et les adultes le samedi après-midi de 14h 30 à 15h 30 à la maison du phare (06 70 86 31 38).

17/01 : Galette des Rois.

Avril : Exposition de pastel au presbytère de Talmont (en attente).

Printemps : Organisation d'un pique-nique avec la Palette de Saintonge au jardin du phare.

Du 9 au 21/06 : Événements sur la sensibilisation à la cause animale en collaboration avec la ville.

Du 12 au 14/06 : Stage pastel animalier à la maison du phare.

Du 7 au 19/07 : Salon de la Peinture et de la sculpture.

Juillet et Août : le samedi ou le dimanche: Marché des arts en collaboration avec la ville.

Septembre : Brocante.

RENOUVELLEMENT DU CA

Président : Serge MOTTET

Vice-présidente : Émilie BOUFFARD

Secrétaire : Luciana FORNEZZO

Trésorier : Jean-Luc ZATTARA

Luciana FORNEZZO remet à Jean-Luc ZATTARA les comptes de l'Association.

Questions diverses : Aucune question n'est posée par les membres présents.

Clôture de l'Assemblée Générale : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

Accueil de Jean-Marc Bouffard, Maire de Saint- Georges de Didonne.



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ANNEXE 2 - RAPPORT MORAL 2020

L'objet de notre Association réside en « l'ouverture à l'art sous toutes ses formes auprès d'un public néophyte ou professionnel et à aider à la création artistique et culturelle ».

Le dynamisme de l'Oeil d'Artiste Saint-Georgeais, marqué par les nombreuses manifestations organisées cette année, est largement reconnu au delà même de notre espace communal. Il contribue ainsi au rayonnement de Saint-Georges de Didonne et donne à voir une très large diversité de tendances artistiques dans un éclectisme riche en tous domaines, techniques, styles, supports, couleurs, matières, sensibilités,...

La croissance régulière des effectifs de notre association témoigne de son ouverture aux autres, de son aptitude à accueillir et de sa générosité.

Notre présence active renforce l'éveil artistique des résidents locaux et de ceux qui y sont chaque année accueillis en très grand nombre.

Nos partenariats avec Fêtes et Animations de Saint-Georges de Didonne mais aussi avec l'Association Solidaire « 3A » ont été très fructueux.

L'année qui s'achève a été une nouvelle fois marquée par le soutien des bénévoles. Merci à Quinquin, Claudie, Renée, et les autres pour leur aide précieuse.



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ANNEXE 3 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

22/01/2020 : Réunion du Bureau

12/02/2020 : Réunion du Bureau

14/05/2020 : Réunion du Bureau

22/09/2020 : Réunion du Bureau

Les mercredis matin, de janvier à mars : atelier de bandes dessinées animé par Natacha ZENDONG pour les enfants du Pôle jeunesse

30/01/2020 : Galette des Rois,

07/3 au 12/3/2020 : Exposition concernant la Journée internationale des droits de la femme

09 au 21/06/2020 : Salon des arts animaliers

03 au 19/07/20 : Salon de peinture et de sculpture

06/07 au 02/08/20 : Marché des Arts.



EXPOSITION

DU 9 AU 25 JUIN 2020

Artistes Animaliers

GALERIE D'ART
MUNICIPALE
CENTRE CULTUREL
LE RELAIS DE LA CÔTE DE BEAUTÉ

ENTRÉE LIBRE
10h - 12h
15h - 18h30



SOPHIE GÉRAULT



ANNE DUSSAUX

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION
L'ŒIL D'ARTISTE
EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE



Saint
Georges
de Didonne
www.saintgeorgesdedidonne.fr

Marché des arts



5 et 19 juillet
2, 9, 16 et 23 août 2020

De 10h à 18h

Sur la place de l'église

Organisé par l'association
L'Œil d'Artiste Saint-Georgeais

Sur inscription

Saint
Georges
de Didonne
saintgeorgesdedidonne.fr



ISABELLE SAMANON
INVITÉE D'HONNEUR



KWON YONG-MAN
INVITÉ D'HONNEUR

DU 03 AU 19 JUILLET 2020

3^e SALON DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

GALERIE D'ART MUNICIPALE
RELAIS DE LA CÔTE DE BEAUTÉ



www.loeildartiste.fr

Saint
Georges
de Didonne

© 2020 L'ŒIL D'ARTISTE



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ANNEXE 4 - RAPPORT FINANCIER 2020

BILAN FINANCIER 2020			
CHARGES	997,10	PRODUITS	1910,00
Achats d'équipements	211,32	Cotisations 2020	1 460,00
Achats de fournitures administratives	45,59	Inscriptions Marchés des Arts	450,00
Assurances	111,67	Inscriptions Brocante	0,00
Frais services bancaires	43,74		
Frais de Réceptions	505,78		
Téléphone - Frais postaux	24,00		
Locations - Frais kilométriques - Prestations	55,00		
SOLDE FIN 2020	912,90		
Total	1 910,00	Total	1 910,00

	31/12/2020	31/12/2019
COMPTE COURANT	3976,32	3008,42
CAISSE	20,18	75,18
TOTAL	3996,50	3083,60

ANNEXE 5 - PROJETS 2021

- **EYLLIAE** animera des cours pour adultes, tous les samedis matin de 10 h à 12h 30 (06 36 79 33 23) à la maison du phare.
- **EYLLIAE** animera aussi des cours pour enfants, tous les mercredis matin de 10h à 12h.
- **Natacha NZENDONG**, dessinatrice, animera les cours de dessin pour tous les enfants le samedi après-midi de 14h 30 à 15h 30 à la maison du phare (06 70 86 31 38).
- **Lionel ASSELINEAU** animera un stage pastel (les dates ne sont pas encore fixées).
- **Isabelle FOURNIER - PERDRIX** organisera un stage d'aquarelle les 26, 27 et 28 mars.





L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ANNEXE 5 - PROJETS 2021 (SUITE)

Quatre conférences seront animées dans le courant du premier semestre à 15h (5 € par personne, gratuit pour les enfants de moins de 18 ans) :

25 mars : Femme de pouvoir et d'art

Découvrons les œuvres d'artistes qui ont mis leur art au service d'une réflexion sur la femme et la place qu'elle occupe dans notre société. Elles dénoncent les clichés et les stéréotypes avec humour, violence ou poésie, sans jamais que leur message ne perde de sa force...

29 avril : Gaston BALANDE

Cet homme fût une grande figure de la peinture et des arts décoratifs. Il brossa tous les genres en peinture.

Il grandit à Saujon, fit ses preuves à Paris et finit par se décider à vivre dans son petit havre de paix à Lauzières. Sa personnalité, sa vie mouvementée et ses peintures gagnent à être connues.

20 mai : Claude MONNET

MONNET a toujours été fasciné par les jeux de reflets des nuages sur l'eau, il s'en jouait dans son atelier à Argenteuil. Le jardin de Giverny lui offrira une plaine de jeux de regards formidable.

24 juin : René MAGRITTE

« Le beau de la vie sera le domaine que j'explorerai désormais, l'attirail des choses charmantes, les femmes, les fleurs, les oiseaux ont un charme assez puissant qui remplace maintenant la poésie inquiétante que je m'étais évertué à atteindre jusqu'à présent »
Ainsi parlait Magritte à Éluard en 1941

Organisation d'un **pique-nique** au printemps,

Organisation d'une **brocante** et d'un **marché des arts** fin juin.

Organisation du **Salon de la Peinture et de la Sculpture**.

Le **Salon de la Peinture et de la Sculpture** aura lieu à des endroits et à des dates différentes compte tenu du refus de la ville de Saint-Georges de nous accorder la galerie à cette période.

Les Pastels et Aquarelles seront exposés du 12 juillet au 1er août 2021 à la galerie Louis Simon de Royan avec la participation d'un sculpteur, invité d'honneur.

En ce qui concerne les huiles acryliques, sculptures et divers, nous sommes en attente d'une réponse de la mairie de Mornac.





L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ANNEXE 6 - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration élu pour trois ans. Il est renouvelé par tiers tous les trois ans. Ses membres sont rééligibles. Les membres sortants sont désignés par tirage au sort la troisième année.

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice étant de 4, le tiers sortant est égal à $4/3$ soit 1,33 arrondi à 1.

L'association ayant été créée en 2017, un membre du Conseil d'Administration aurait dû être tiré au sort en 2020. Cela n'a pas eu lieu par omission.

XXXXX a été tiré au sort le XX janvier 2020 en réunion du Conseil d'Administration.

Il est candidat à sa succession.

Aucun membre du Conseil d'Administration n'est démissionnaire.

En conclusion :

Nombre de siège à pourvoir : 1

Nombre de candidat : 1

Le renouvellement de la candidature de XXXXXX est soumis aux votes des adhérents.

(Merci de bien vouloir enregistrer votre vote sur le bulletin en annexe 7)



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ANNEXE 7 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - BULLETIN DE VOTE

DÉLIBÉRATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
1. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2019			
2. Rapport moral 2020			
3. Rapport d'activités 2020			
4. Rapport financier 2020			
5. Projet 2021			
6. Renouvellement du Conseil d'Administration			

A retourner par messagerie électronique, avant le 31 janvier 2021, à
contact@loeildartiste.fr



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

L'Oeil d'Artiste
Maison du Phare de Vallières
96 rue du Port
17110 SAINT-GEORGES DE
DIDONNE
contact@loeildartiste.fr

ANNEXE 8 - ADHÉSION 2021

Identité

NOM : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Mail :@.....

Règlement Général de Protection des Données

Les données sont recueillies avec votre accord conformément au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

- Finalités du traitement de vos données : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents. En aucun cas ces données ne seront transmises à des tiers.
- Responsable du traitement : le trésorier.
- Destinataire des données : le trésorier, la secrétaire, la vice-présidente et le président ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives.
- Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant. Vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès du trésorier de l'Association.
- Conservation des données : vos données sont conservées jusqu'au terme de votre adhésion.

Consentement

J'accepte que mes données personnelles soient recueillies et conservées en vue de tenir à jour le fichier des adhérents de l'association. OUI NON

Cotisation

Par délibération de l'Assemblée Générale ordinaire, réunie le 14 novembre 2018, la cotisation a été fixée à **20 euros**.

Elle est à régler par chèque libellé à l'ordre de «L'Œil d'Artiste» et à adresser à L'Œil d'Artiste ou par virement bancaire :

ASSOC. L OEIL D ARTISTE SAINT GEORGEAIS
IBAN : FR76 1170 6110 2156 0170 1562 775
Code SWIFT : AGRIFRPP817

Signature

Le : À :

Signature précédée de la mention

Lu et approuvé



L'Oeil d'Artiste

ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

L'Oeil d'Artiste
Maison du Phare de Vallières
96 rue du Port
17110 SAINT-GEORGES DE
DIDONNE
contact@loeildartiste.fr

ANNEXE 9 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 POUVOIR DE REPRÉSENTATION POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'INTERNET

Je soussigné.e,

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :@.....

Membre de l'association l'Oeil d'Artiste dont le siège est situé 96, rue du Port à Saint-Georges de Didonne,

Donne, par la présente, pouvoir à M./Mme....., également membre de l'Oeil d'Artiste, pour me représenter lors de l'assemblée générale 2021 exceptionnellement organisée selon une procédure écrite et dématérialisée, à l'effet de délibérer sur l'ensemble des points fixés à l'ordre du jour.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Signature

Le : À :

Signature précédée de la mention

Bon pour pouvoir